

IHU, REFORME DES UNIVERSITES, CREATION D'AVIESAN : AUTANT D'OPPORTUNITES POUR STRUCTURER LA RECHERCHE BIOMEDICALE

La France dispose dans le domaine de la recherche d'atouts importants et son expertise scientifique est reconnue comme performante. La qualité des chercheurs et du système de formation de notre pays, la valeur de notre système de formation, la présence d'infrastructures hospitalières et d'une industrie pharmaceutique de pointe ont fait de la France, à bien des égards, un grand pays de l'innovation thérapeutique et lui permettent de tenter de défendre cette position.

Cependant, un nouvel élan fondé à la fois sur une évolution du mode de financement de la recherche et sur les réformes des organismes de recherche et des universités est nécessaire pour conduire la France au niveau des meilleurs mondiaux.

L'excellence scientifique française est reconnue à l'internationale mais manque de visibilité.

Pour contribuer à son développement en faveur de l'innovation, les dirigeants du LIR défendent l'attractivité de France en matière de recherche et d'excellence scientifique auprès des centres internationaux de décision et soutiennent les équipes françaises de recherche à travers des partenariats scientifiques pérennes.

Réunir une masse critique de talents, de spécialistes autour d'une thématique facilite également les projets de recherche entre entreprises pharmaceutiques et équipes académiques. Et ce, à tous les niveaux. De la recherche fondamentale au développement clinique, en passant par la constitution de biobanques – collection d'échantillons biologiques – ou de cohortes de patients.

La recherche biomédicale s'appuie désormais sur des outils technologiques sophistiqués (imagerie, biotechnologie, banques de données, modélisation mathématique, plateformes de criblage, puces à ADN,...), qui nécessitent des plateformes de haute technologie, des compétences multi disciplinaires. En cela, le LIR voit avec enthousiasme la création des IHU qui créeront une masse de critique autour des centres hospitaliers, tous les investissements d'Avenir vont aussi modifier le paysage des universités, avec des partenariats public-privé gagnant-gagnant.

Ce nouvel état d'esprit partenarial est également facilité par l'organisation d'Aviesan en ITMO (instituts thématiques multi-organismes). En réponse, les industriels ont créé une nouvelle structure en miroir d'Aviesan : l'Alliance pour la recherche et l'innovation des industries de santé (ARIIS)¹.

¹ Informations sur ARIIS : <http://www.ariis.fr/>

Ensemble, toutes ses forces de recherche vont pouvoir constituer des pôles d'excellence de rang international, associant pôles de compétitivité, IHU et PRES (Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur), et industries. La France va ainsi l'espoir de combler ses handicaps d'émiettements et de manque de visibilité de sa recherche biomédicale.

Le LIR entend s'investir dans ces collaborations public-privé et œuvrer ainsi pour une plus grande accessibilité de l'excellence académique française. Pour cela, les 15 représentants membres du LIR ont créé en décembre 2008, le Fonds International de Recherche. Sa mission est d'accompagner la mise en place de projets public-privé structurants en faveur du progrès thérapeutique, participant pleinement à valoriser l'excellence de la recherche française au niveau mondial.

REPERES CLEFS :

Avril 2009

Création d'Aviesan (Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé). Aviesan rassemble les principales institutions françaises de recherche : le CEA, le CNRS, l'Inra, l'Inria, l'Inserm, l'IRD, l'Institut Pasteur et la Conférence des Présidents d'Université, la conférence des directeurs généraux de CHU. Organisée en ITMO, elle permet une coordination scientifique des grandes thématiques de recherche transversales à tous les organismes.

Février 2010

Création d'ARIIS (Alliance pour la recherche et l'innovation des industries de santé). Construite en miroir d'Aviesan, cette alliance fédère les industries de santé : médicament, dispositifs médicaux, au diagnostic, aux technologies de santé, ... Elle a pour objectif de renforcer la dynamique de recherche et d'innovation, de favoriser des espaces d'échanges entre les différents acteurs des sciences de la vie et de multiplier les partenariats.

Avril 2011

- Premier appel d'offres pour les IHU. 6 projets d'instituts hospitalo-universitaires ont été retenus parmi les 19 candidatures reçues. Doté d'une enveloppe globale de 850 millions d'euros, il a permis de sélectionner 6 centres.
- A-ICM (Université Pierre et Marie Curie, l'INSERM et le CHU Pitié-Salpêtrière) : maladies du système nerveux (maladie de Parkinson, maladie d'Alzheimer, sclérose en plaques, épilepsie,...)
- ICAN (Université Pierre et Marie Curie, l'INSERM et le CHU Pitié-Salpêtrière) : institut international pour la recherche et les soins médicaux dans les maladies cardio-métaboliques (diabète, insuffisances cardiaques, obésité,...)
- Imagine (Université René Descartes, l'INSERM et le CHU Necker) : maladies rares, leurs structures génétiques et leurs conséquences sur la vie des patients
- LIRYC (Université de Bordeaux, l'INSERM et le CHU de Bordeaux) : comprendre, identifier et traiter les troubles du rythme cardiaque
- MIX-Surg (Université de Strasbourg, l'INSERM et le CHU de Strasbourg) : chirurgie mini-invasive guidée par l'image.
- POLMIT (Université de la Méditerranée, l'INSERM et le CHU de la Timone) : maladies infectieuses

La position d'Agnès Soubrier, directrice du LIR

« Structure sœur du LIR, le Fond International de Recherche offre la possibilité de soutenir financièrement des programmes de recherche collaboratifs public-privé.

Il permet une action concertée des Laboratoires Internationaux de Recherche sur une ou plusieurs pathologies et une mobilisation rapide de financements, adapté aux attentes des équipes académiques »

